



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Service environnement

Affaire suivie par : Claudine LEBORGNE

Tél : 02 96 62 47 24

claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr

Saint-Brieuc, le 22 Février 2023

**Avis de l'Office Français de la biodiversité (OFB) sur le dossier d'autorisation supplétive pour les travaux de restructuration de la station d'épuration de PENVENAN**

Concernant le projet de restructuration de la station d'épuration de PENVENAN, il est noté :

- L'absence de dispositif de sécurité sur les postes de CAMLEZ (détection de trop-plein, bâches).
- Les risques d'impact sur la zone humide ont été identifiés (faibles à nuls), tant en phase de chantier qu'en phase d'exploitation.

Il apparaît nécessaire de s'assurer de :

- l'absence d'impact sur les zones humides dans l'emprise du projet ;
- la sécurisation de l'ensemble du réseau de la station d'épuration.

Siège et adresse postale : 1 rue du Parc – CS 52256  
22022 SAINT-BRIEUC Cedex  
[www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 9 h 00 / 12 h 00 et 14 h 00 / 17 h 00 sauf le vendredi à 16 h 00.

Accueil du public dans les services du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et l'après-midi exclusivement sur rendez-vous de 14 h 00 à 16 h 30